



S.I.R.D.  
135, rue de l'Industrie  
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26  
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **34-14**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Du Comité Syndical Du 20 mai 2014

Le vingt mai deux mil quatorze, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Guy JULLIEN Président du SIRD

**Date de convocation** : 12 mai 2014

Nombre de délégués en exercice : 24      Présents : 19      Votants : 23

**PRESENTS** : JM CAMACHO, S CIALDELLA, D CUSTOT (PV de D ROUX), G.DINI, D.D'OLIVIER QUINTAZ (Pv de S BATFROI), P. EVRARD, F. FECHOZ CHRISTOPHE, F GILABERT, G JULLIEN, C LANCELON-PIN, M MASTROMAURO (Pv K GAILLARD), P. MONIER, R OCCHINO, M. REPELLIN, P. RIGALT, D. ROUX, G. SALLET, J. TESSAIRE, JP TROVERO ( Pv René DI BENEDETTO), N. VIEU

**ABSENTS excusés** : S. BATFROI, K GAILLARD, R. DI BENEDETTO, D. ROUX, A. CARBONARI,

**Secrétaire de séance** : Natacha VIEU

**Président de séance** : Guy JULLIEN

**Rappel du quorum** : 13

**Objet** : ADMINISTRATION GENERALE-

Désignation des représentants au Conseil d'administration de la Mission locale

**Rapporteur** : Guy JULLIEN

Le Président expose :

Vu les articles L5211-1 et L2121-33 du CGCT

Vu les statuts de la Mission Locale Isère Drac Vercors,

Considérant que par délibération du 30 avril 2014 le comité syndical a procédé à l'élection des Vice-présidents,

Considérant que par délibération du 20 mai 2014 le comité syndical a procédé à la composition des commissions du SIRD,

-Il vous est proposé

De désigner les membres de la commission Insertion/emploi du SIRD comme membres du conseil d'administration de la Mission Locale de la Rive Gauche du Drac

**-vice-président délégué : Jean-Paul TROVERO**

Ville de Seyssins : François GILABERT

Ville de Seyssinet-Pariset : Gérard DINI

Ville de Fontaine : Khadra GAILLARD

Ville de Sassenage : Florence FECHOZ-CHRISTOPHE

Ville de Noyarey : Didier CUSTOT

Ville de Veurey-Voroize : Philippe MONIER

Le comité syndical après délibération,

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE  
Conforme au registre

Fait à Seyssinet-Pariset, le 21 Mai 2014

Le Président,  
Guy JULLIEN

